



A compléter, signer et transmettre avec les pièces jointes
Par courriel : contact@lagraine34.org
Par courrier : ADESL-La Graine
14 Rue Durand, 34000 Montpellier
Assistance par tél : 10h-18 h30 semaine 0768865234

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA -RUM :

Utilisateur particulier COTISATION (€ ou G) et CHANGE en Euros

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'ADESL-La Graine à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte en €, conformément aux instructions de l'ADESL-La Graine. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vous autorisez aussi l'ADESL-La Graine, le cas échéant, à débiter votre compte en Graines numériques pour le montant mensuel de votre cotisation

CRÉANCIER

Nom **Association ADESL-La Graine**
ICS **FR09ZZZ88B425**
Adresse **14 Rue Durand, 34000 Montpellier, France**
Type de paiement **Récurrent**

DÉBITEUR

Nom et prénom [_____]
Adresse [_____]
[_____] Tél : [_____]
Code postal et Ville [_____]
Adresse courriel de votre compte numérique [_____]

Coordonnées du compte à débiter : Joindre RIB Joindre copie document identité valide

IBAN [_____]

BIC [_____]

Montant de COTISATION en € ou en Graine numérique :

Montant cotisation **annuelle** : réalisé en janvier ou en juin selon la date anniversaire :

12 € 24 € 36 € Plus, libre :

Montant cotisation **mensuelle** en Graine numérique avec prélèvement automatique :

1 G 2 G 3 G Plus, libre :

Montant de CHANGE mensuel avec prélèvement automatique (réalisé au plus tôt le 7 du mois) :

20 € 40 € 60 € 100 € 120 € 150 € 200 € 300 € 400 €

Autre, libre :

Fait à [_____]

Date [_____]

Signature

Toute demande de suspension du mandat doit être adressée avant le 15 du mois, à contact@lagraine34.org

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par l'ADESL-La Graine que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.